

lettre ce que vous ne pensez pas. Vous savez bien, dans votre âme & conscience, que je ne vous chargeois pas, dans ma lettre du 3, de faire de ma part des *propositions* à vos Paroissiens, comme si j'avois eû avec eux quelque différend, ou que je cherchasse un accommodement pour me tirer d'affaire: non, Monsieur, je vous priois seulement, & très-honnêtement, ce me semble, de les prévenir que j'irois donner la Confirmation dans votre Paroisse aussitôt qu'il me seroit possible, & qu'ils en seroient avertis à temps; & cela, parce qu'il étoit important qu'ils connussent au plutôt ma bonne volonté à leur égard, sur-tout après la dernière démarche que plusieurs d'entre eux avoient jugé à propos de faire. Cependant vous m'annoncez par votre lettre du 8 que, *s'il me plaît*, vous n'en ferez rien. Tout s'en faut que cette désobéissance formelle *me plaise*, qu'au contraire je vous charge de nouveau, & très-strictement de faire part à vos Paroissiens, non des *propositions*, mais des *dispositions* de ma lettre du 3; & je souhaite, à l'acquit de votre conscience, que vous montriez du moins autant de zèle pour la paix, que vous en avez manifesté dans un autre sens. On peut en imposer à certaines personnes; on peut même se faire illusion à soi-même jusqu'à un certain point: mais on ne trompe pas Dieu; & c'est à son Tribunal que je vous cite, pour voir un jour si vous n'aurez rien à vous reprocher sur le respect & l'obéissance canonique, que vous deviez à vos supérieurs légitimes. *

Je suis néanmoins bien-sincèrement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & ob. serviteur,

† J. J. EV. DE TELMESSE.

Ces petits moyens ne conduisant point au grand but, d'indisposer la Paroisse contre le Curé pour le faire sortir, on employa un ancien Marguillier, vieux veuf, demeurant seul avec une jeune veuve malgré le Curé. Il répandit dans la Paroisse, et sur tout parmi les Marguilliers que le Curé voloit l'argent de la Fabrique, disant que les Marguilliers ne sachant point l'arithmétique, le Curé leur en faisoit accroire dans les additions ou résultats. Le Curé fit voir les comptes depuis la dernière visite de l'Evêque jusqu'à l'année courante à deux des plus célèbres Notaires et Négociant du district de Montréal. Les Notaires certifièrent à une assemblée légale de Marguilliers que les comptes étoient parfaitement bien tenus; et que le Curé, loin de voler l'argent de la Fabrique, lui avoit avancé 4710 livres de son argent. Chacun vit l'intrigue. La Paroisse en témoigna son mécontentement, ainsi qu'une Assemblée de Marguilliers qui délibéra unanimement le 6 Janvier qu'elle prioit l'accusateur de ne plus reparoitre aux assemblées de Fabrique, et lui fit signifier par les trois Marguilliers de l'œuvre. Il fallut donc encore abandonner ce moyen d'indisposer la Paroisse contre le Curé, et en chercher un autre. On attendit de ce coup jusqu'en Avril ou le Curé reçut la Lettre suivante: